



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **16 mars 2018**

Délibération n° 2018-2673

commission principale : **proximité, environnement et agriculture**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Patrimoine réseaux eau potable - Sécurisation renouvellement réseaux - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : **Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction eau et déchets - eau**

Rapporteur : Monsieur le Conseiller Diamantidis

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 27 février 2018

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mardi 20 mars 2018

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, M. Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mmes Frih, Vessiller, MM. George, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, MM. Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Beauteemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burriland, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, M. Hugué, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Morige, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mme Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mmes Servien, Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Colin (pouvoir à M. Galliano), Claisse (pouvoir à M. Jacquet), Kabalo (pouvoir à Mme Belaziz), Mmes Poulain (pouvoir à Mme Glatard), Basdereff (pouvoir à Mme Crespy), MM. Brolquier (pouvoir à M. Geourjon), Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Fenech (pouvoir à M. Hugué), Fromain (pouvoir à M. Compan), Gouverneyre (pouvoir à M. Vergiat), Passi, Mme Pietka (pouvoir à Mme Burriland), MM. Sturla (pouvoir à Mme Brugnera), Vial (pouvoir à M. Jeandin).

Absents non excusés : M. Aggoun.

Conseil du 16 mars 2018**Délibération n° 2018-2673**

commission principale : proximité, environnement et agriculture

objet : **Patrimoine réseaux eau potable - Sécurisation renouvellement réseaux - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction eau et déchets - eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 22 février 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Ce projet fait partie de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 votée par délibération n° 2015-0475 au Conseil métropolitain le 6 juillet 2015.

I - Contexte

Dans le cadre de la nouvelle politique publique de l'eau potable, définie dans le document cadre de novembre 2012, la mise en œuvre d'une gestion patrimoniale figure parmi les 5 enjeux identifiés.

La Métropole de Lyon compte environ 4 051 kilomètres de réseau dans son patrimoine.

La gestion de ce dernier reste toutefois un exercice difficile dans la mesure où les canalisations sont enterrées, donc non visibles, et toujours en eau.

Pour améliorer cette gestion, la Métropole :

- s'est dotée, pour établir ses programmes de renouvellement de canalisations, d'un outil d'aide à la décision basé sur une analyse statistique des historiques de défaillances et prenant en compte des critères de vulnérabilité (zone de balnes, proximité de voie ferrée, parking, pression dans les réseaux, etc.),

- a fait évoluer ses prescriptions techniques, notamment, sur la qualité des matériaux à mettre en œuvre dans tous les chantiers (qu'ils soient réalisés par le délégataire, la Métropole, ou des aménageurs),

- a intégré, dans le nouveau contrat de délégation de service public entré en vigueur le 3 février 2015 :

- . une campagne d'analyse annuelle des matériaux de canalisation afin de commencer à évaluer l'état de vétusté du réseau,
- . la mise en œuvre d'un programme spécifique de diagnostic des réseaux de gros diamètres,
- . le déploiement des capteurs intelligents sur le réseau d'eau : 5 500 capteurs de détection de fuites sur une partie du territoire et 400 000 compteurs d'eau communiquant d'ici fin 2018.

Au vu des 1ers résultats liés aux capteurs de fuite et aux divers diagnostics menés sur le réseau, 4 opérations ont fait l'objet d'une individualisation partielle par délibération n° 2017-1832 du 6 mars 2017 pour un montant de 2 280 500 € HT :

- Saint Genis Laval - Avenue Georges Clémenceau,
- Vénissieux - Boulevard Marcel Sembat,
- Dardilly - Chemin du Lavoir,
- Lyon 4° - Rue Philippe de Lasalle.

La poursuite de la démarche permet d'ajouter 3 nouvelles opérations qui font l'objet de la présente individualisation complémentaire :

- Saint Genis Laval - Rue Charles André, coût estimé 500 000 € HT, 800 mètres linéaires - diamètre 300 mm,

- Vaulx en Velin - Rue de la République, coût estimé 500 000 €HT, 910 mètres linéaires - diamètre 150 et 200 mm,
- Caluire et Cuire - Avenue Général de Gaulle, coût estimé 449 500 €HT, 780 mètres linéaires - diamètre 250 mm.

II - Objectifs

L'ensemble des opérations de ce projet permettra de renouveler 5,880 kilomètres de réseaux d'eau potable et contribuera à l'atteinte de l'objectif cible du taux de renouvellement de 0,75 % par an fixé dans le document cadre de la politique publique de l'eau potable

III - Coût financier

Le montant des 3 opérations identifiées est de 1 449 500 €HT portant le montant total de l'opération à 3 730 000 €HT.

Les frais de fonctionnement des ouvrages seront répartis entre l'exploitant et la Métropole selon les modalités prévues au contrat de délégation de service public ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

DELIBERE

1° - Approuve les travaux de sécurisation pour le renouvellement du patrimoine réseaux eau potable.

2° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme P20 - Eau potable pour un montant de 1 449 500 €HT en dépenses à la charge du budget annexe des eaux sur l'opération n° 1P20O5359 selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 2018 : 1 346 667 €HT,

- 2019 : 102 833 €HT.

Le montant total de l'autorisation de programme est porté à 3 730 000 €HT en raison de l'individualisation partielle de 2 280 500 €HT réalisée par délibération n° 2017-1832 du 6 mars 2017.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 20 mars 2018.